

Changement climatique : la SRC au service des politiques publiques

CHANGEMENT CLIMATIQUE : LA SRC AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Sommaire

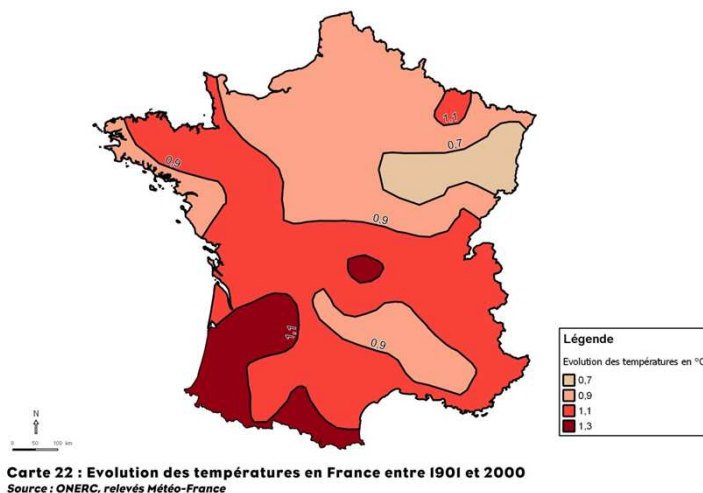
- La Région impactée par le changement climatique
- Comment les enjeux liés au changement climatique sont pris en compte dans le Sraddet ?
- La Stratégie régionale de la Connaissance pour un accès plus facile aux données de mesure et de suivi

La Région impactée par le changement climatique

La Région impactée par le changement climatique

Episodes caniculaires plus fréquents,
 Augmentation d'épisodes pluvieux intenses,
 Augmentation des vagues de chaleur,
 Augmentation des risques d'inondation,
 Extension des zones sensibles aux feux de forêt,
 Modification de la répartition des espèces animales et végétales terrestres,
 Réduction de la couverture neigeuse,
 Evapotranspiration avec diminution des débits d'étiage et des ressources en eau,

...



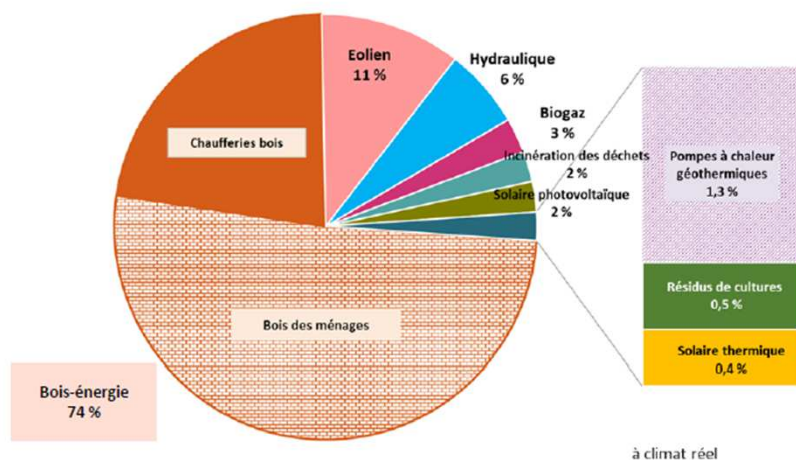
Carte schématique des impacts potentiels du changement climatique en France métropolitaine à l'horizon 2050 et au-delà



Source : I4CE, 2015, d'après Giec (2014), Meem (2014 et 2015), Onerc (2010) et Météo-France

La Région impactée par le changement climatique

Episodes caniculaires plus fréquents,
 Augmentation d'épisodes pluvieux intenses,
 Augmentation des vagues de chaleur,
 Augmentation des risques d'inondation,
 Extension des zones sensibles aux feux de forêt,
 Modification de la répartition des espèces animales et végétales terrestres,
 Réduction de la couverture neigeuse,
 Evapotranspiration avec diminution des débits d'étiage et des ressources en eau,
 ...



SITUATION EXCEPTIONNELLE

Le Doubs est à sec et le Châtelot au ralenti

Situation exceptionnelle sur le Doubs ou du jamais vu depuis la canicule de 2003. En septembre, le barrage électrique du Châtelot n'a produit que 11% de sa production habituelle.

SYLVIE BALMER

à où la rivière occupe d'ordinaire largement son lit, il ne reste plus que des flaques et quelques barges enlisées dans la vase. Un désolant spectacle, durant cette période d'automne aux températures largement au-dessus des normales saisonnières.

Hier, le niveau du Doubs était près de six mètres au-dessus de sa cote habituelle. «Jusqu'à sept mètres, nos bateaux peuvent encore circuler. Au-delà, il faut déplacer l'embarcadere», explique Jean-Claude Durig, res-



DOUBS On peut traverser la frontière entre Villers-lès-Lac et Les Brenets à pied, directement dans le lit de la rivière, à sec depuis plusieurs semaines. (DAVID MARCHON)

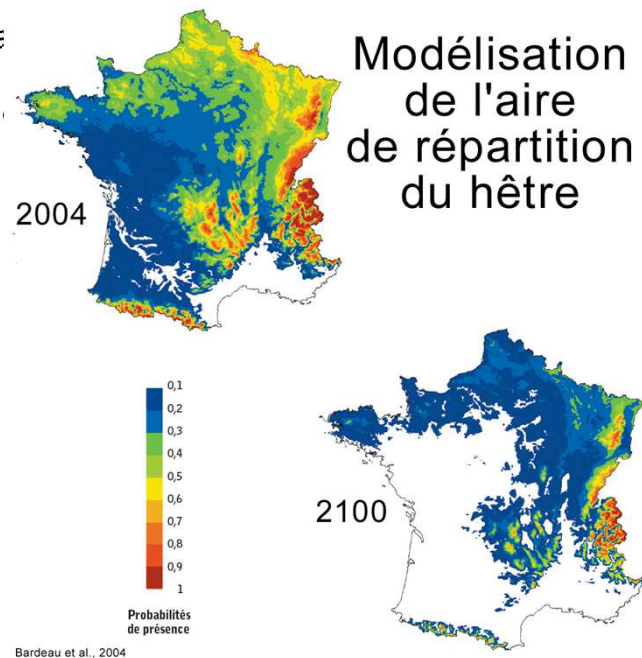
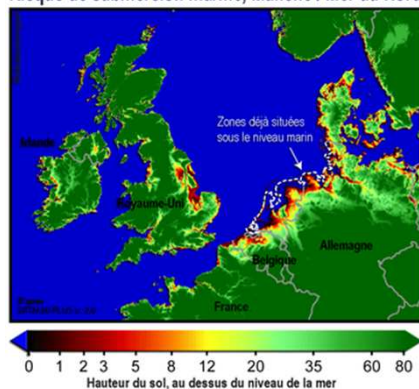
Répartition des énergies d'origine renouvelable produites en 2017 par source d'énergie (à climat réel)

Source : Observatoire régional et territorial Energie Climat Air de Bourgogne-Franche-Comté (ORECA), 2017

La Région impactée par le changement climatique

Episodes caniculaires plus fréquents,
 Augmentation d'épisodes pluvieux intenses,
 Augmentation des vagues de chaleur,
 Augmentation des risques d'inondation,
 Extension des zones sensibles aux feux de forêt,
 Modification de la répartition des espèces animales et végétales terrestres
 Réduction de la couverture neigeuse,
 Evapotranspiration avec diminution des débits d'étiage et des ressources
 ...

Risque de submersion marine, Manche / Mer du Nord



Répartition des énergies d'origine renouvelable produites en 2017 par source d'énergie (à climat réel)

Source : Observatoire régional et territorial Energie Climat Air de Bourgogne-Franche-Comté (ORECA), 2017

La prise en compte du changement climatique dans le Sraddet

La prise en compte du changement climatique dans le Sraddet

Le SRADDET est un nouveau schéma **institué par la loi NOTRe du 7 août 2015** :

- il modifie l'envergure de la planification régionale
- il constitue un outil essentiel à la construction de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté

La prise en compte du changement climatique dans le Sraddet

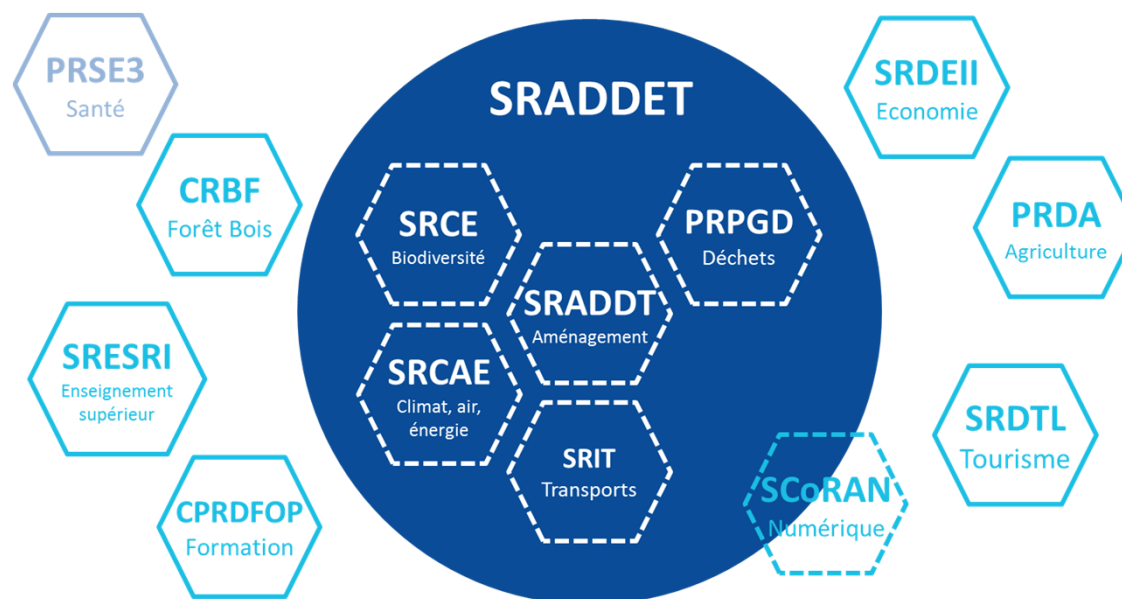
- Equilibre et d'égalité des territoires
- Implantation des infrastructures d'intérêt régional
- Désenclavement des territoires ruraux
- Habitat
- Gestion économe de l'espace
- Intermodalité et de développement des transports
- Maîtrise et de valorisation de l'énergie
- Lutte contre le changement climatique
- Pollution de l'air
- Protection et de restauration de la biodiversité
- Prévention et de gestion des déchets
- Numérique

**11 domaines
obligatoires**

**Ajout du numérique
par délibération du
13 janvier 2017**

La prise en compte du changement climatique dans le Sraddet

- Le SRADDET **intègre et se substitue**, dès son approbation, à différents schémas sectoriels
- Il **prend en compte et s'articule** avec d'autres plans ou schémas dédiés



ACCOMPAGNER les transitions

- 1** Travailler à une structuration robuste du territoire avec des outils adaptés
- 2** Préparer l'avenir en privilégiant la sobriété et l'économie des ressources
- 3** Redessiner les modèles existants avec et pour les citoyens
- 4** Conforter le capital de santé environnementale
- 1** Généraliser les démarches stratégiques de planification pour tendre vers un objectif de zéro artificialisation
- 2** Généraliser les approches territoriales de la transition énergétique
- 3** Développer une stratégie économe des ressources
- 4** Préserver la qualité des eaux et la gérer de manière économe
- 5** Réduire, recycler, valoriser les déchets
- 6** Organiser le traitement des déchets à l'échelle régionale en intégrant les objectifs de réduction, de valorisation et de stockage
- 7** Atteindre un parc de bâtiments performants énergétiquement et responsables en matière environnementale
- 8** Anticiper et accompagner les mutations nécessaires à l'adaptation au changement climatique
- 9** Faire des citoyens les acteurs des transitions
- 10** Réduire l'empreinte énergétique des mobilités
- 11** Accélérer le déploiement des EnR en valorisant les ressources locales
- 12** Déployer la filière hydrogène comme solution de mise en oeuvre de la transition énergétique
- 13** Accompagner les citoyens et les acteurs régionaux dans leur transformation numérique en les plaçant au coeur de la démarche
- 14** Renouveler le modèle d'urbanisme pour une qualité urbaine durable
- 15** Prendre en compte l'enjeu sanitaire lié à la qualité de l'air à tous les niveaux de décision
- 16** Placer la biodiversité au coeur de l'aménagement
- 17** Préserver et restaurer les continuités écologiques

ORGANISER la réciprocité pour faire de la diversité des territoires une force pour la région

- 5** Garantir un socle commun de services aux citoyens sur les territoires
- 6** Faire fonctionner les différences par la coopération et les complémentarités
- 18** Contribuer à un accès équitable de la population aux services et équipements de base
- 19** Accélérer le déploiement des infrastructures numériques et innover par la donnée
- 20** Adapter le réseau d'infrastructures aux besoins des usagers
- 21** Garantir la mobilité partout et pour tous, avec le bon moyen de transport, au bon endroit, au bon moment
- 22** Redynamiser les centres bourgs et centres villes par une action globale
- 23** Renforcer le caractère multipolaire de la région en s'appuyant sur un réseau de villes petites et moyennes
- 24** Renforcer la capacité des territoires à définir leurs stratégies de développement
- 25** Amplifier le rayonnement des fonctions contribuant au fait métropolitain
- 26** Valoriser les potentiels des ruralités
- 27** Faciliter les échanges d'expériences, la coopération et la mutualisation entre les territoires infrarégionaux
- 28** Identifier les filières à potentiels et piloter leurs stratégies de développement à l'échelle régionale

CONSTRUIRE des alliances et s'ouvrir sur l'extérieur

- 7** Dynamiser les réseaux, les réciprocitys et le rayonnement régional
- 8** Optimiser les connexions nationales et internationales
- 29** Encourager les coopérations aux interfaces du territoire régional
- 30** S'engager dans des coopérations interrégionales
- 31** Impulser des dynamiques de coopération et de rayonnement aux niveaux européen et plus largement international
- 32** Consolider les connexions aux réseaux de transport régionaux aux réseaux nationaux et internationaux
- 33** Préserver et restaurer les continuités écologiques au-delà du territoire régional

La prise en compte du changement climatique dans le Sraddet

GESTION ECONOMIQUE DE L'ESPACE ET HABITAT

Règle n° 3 : 0 artificialisation nette

Règle n° 17 : Secteurs démonstrateurs

La prise en compte du changement climatique dans le Sraddet

CLIMAT – AIR – ENERGIE

Règle n° 16 : Pelouses (feux de forêts)

Règle n° 17 : Ressources stratégiques

Règle n° 18 : Energie

Règle n° 19 : Energie

Règle n° 20 : Energie

Règle n° 22 Agriculture de proximité

La prise en compte du changement climatique dans le Sraddet

BIODIVERSITE

Règles n° 23 & 24 : Trame Verte et Bleue

Règle n° 26 : Milieux humides

La SRC pour un accès plus
facile aux données de
mesure et de suivi

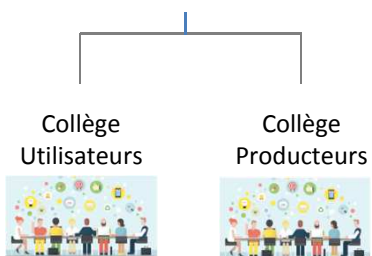
La Stratégie régionale de la Connaissance pour un accès plus facile aux données de mesure et de suivi

Stratégie Régional de la Connaissance

Gouvernance (2018)



Etat – Région - INSEE



Portail (2020)



Événement (2019)



Coordination des Observatoires

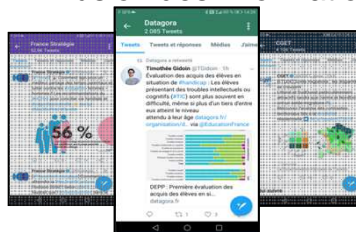


La Stratégie régionale de la Connaissance pour un accès plus facile aux données de mesure et de suivi

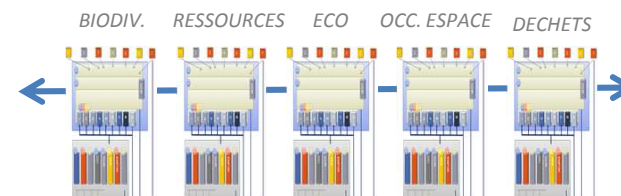
Coordination des observatoires : une méthode d'accompagnement



Approche Usager
Diffusion des informations



Décloisonnement



Merci de votre attention